

Non-titulaires de l'académie de Créteil

Nouvelles grilles salariales

Nouvelles rémunérations

Mobilisons-nous pour nos salaires !

Un décret, paru au mois d'août dernier, va modifier les grilles de rémunération des enseignant-e-s non-titulaires/CPE/COP/PE. Encore une fois les non-titulaires sont traités à part, en effet ces grilles ne seront pas nationales mais elles vont être renégociées dans toutes les académies. A Créteil, cette négociation aura pour point d'orgue le Comité Technique Académique du 12 janvier. Pour la CGT, il est indispensable que nous nous mobilisions pour conserver notre niveau de rémunération et parvenir à obtenir de meilleurs salaires. Les non-titulaires de l'académie doivent prendre toute leur place dans ce moment fort pour défendre leurs salaires.

Pendant ces négociations avec le rectorat, le rapport de force sera le seul moyen d'éviter une baisse des rémunérations et d'obtenir de meilleurs salaires !

Nous organisons une assemblée générale dans chaque département pour discuter ensemble des points suivants :

- Situation des non-titulaires dans l'académie.
- Négociation des grilles salariales.



Attention! Pendant les trois AG prévues nous ne tiendrons pas de permanences au rectorat, comme nous le faisons habituellement le mercredi. N'hésitez pas à venir à l'AG de votre département pour nous rencontrer. A l'issue des discussions nous pourrons vous conseiller sur vos problématiques individuelles.

Pour en débattre, 3 rendez-vous :

Dans le 93 : mercredi 30 novembre à 14h00 à la Bourse du travail de St Denis (9 rue Génin)

Dans le 94 : mercredi 7 décembre à 14h00 à la MDS de Créteil (11 rue des archives)

Dans le 77 : mercredi 14 décembre à 14h00 à l'Union départementale de Melun (15 rue Pajol)